

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Dans quelle mesure les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement sont-ils efficaces ?

Programme officiel : Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle action publique pour l'environnement ?	- Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. - Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). - En prenant l'exemple du changement climatique : - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; - comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Le document permet de mettre en évidence une limite d'un instrument de l'action publique pour l'environnement (la taxation). – Il montre qu'en fonction du revenu des ménages, l'effort fiscal énergétique est différent. Les ménages les plus modestes ont un effort fiscal plus important que les plus aisés. – La taxation pèse donc davantage sur les ménages modestes, ce qui peut poser des problèmes en termes de justice sociale et d'acceptabilité de l'action publique pour l'environnement.
Document 2	– Le document permet de mettre en évidence l'inégale répartition des émissions de CO₂ par région dans le monde et leur évolution depuis 1990.

	– Au niveau mondial, les émissions de CO₂ ont augmenté depuis 1990. L'Europe est la seule région du monde à avoir réduit ses émissions. – Les données permettent également d'observer que l'Asie est aujourd'hui le premier émetteur alors qu'en 1990 l'Amérique du Nord occupait cette place. – Le document peut aussi mettre en évidence l'efficacité des instruments, notamment en Europe, à travers la réduction des émissions. – Ces performances inégales en termes de réduction des émissions de CO₂ peuvent permettre d'illustrer les inégalités de développement et les comportements de passagers clandestins qui peuvent peser sur les négociations et les accords internationaux en matière de préservation de l'environnement.
Document 3	– Le document illustre la mise en place d'aides versées par l'État pour accompagner les ménages et les entreprises dans la transition énergétique, en particulier l'utilisation de véhicules propres. – Ce type d'aide correspond à une subvention à l'innovation verte. – Le document fait aussi référence au malus écologique, forme de taxe qui a pour objectif d'inciter les ménages et les entreprises à modifier leurs habitudes de consommation et ainsi réduire leurs émissions de CO₂.
Document 4	– Le document permet d'observer l'évolution du prix moyen de la tonne de CO₂ dans le secteur de l'industrie en Europe entre 2008 et 2020. – On constate une forte baisse entre 2008 et 2013 : le prix moyen est passé de 22,5 euros par tonne de CO₂ à 4,5 euros. De 2013 à 2017, le prix moyen de la tonne de CO₂ reste relativement stable puis augmente fortement pour atteindre 25 euros en 2019 et 2020. – Le prix faible du carbone entre 2013 et 2017 démontre une limite du marché de quotas d'émission puisqu'il peut alors être plus rentable de polluer (coût peu élevé). À partir de 2018, le marché semble gagner en efficacité avec l'augmentation du coût de l'émission de CO₂.

Problématique possible :

Quels sont les avantages que présentent les instruments des pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives ? Ces instruments ont-ils des limites ?

Proposition de plan détaillé :

I) Les instruments dont disposent les pouvoirs publics présentent des avantages	II) Ces instruments présentent aussi certaines limites
A) Les avantages des mesures réglementaires • À l'échelle internationale, les négociations et les accords internationaux permettent de mettre en place une réglementation permettant la réduction de la pollution et la préservation de biens communs. • La réglementation induite par ces accords contraint les acteurs à modifier leur comportement de consommation ou de production dans un sens favorable à la préservation de l'environnement. À titre d'exemples : - Interdiction de vendre des voitures thermiques neuves à compter de 2035 en Europe. - Gobelets, couverts, assiettes et pailles en plastique jetables ne sont plus commercialisés en France depuis le 1er janvier 2021. - Afin d'éviter la surpêche, des quotas de pêche sont gérés au niveau de l'UE au moyen de limites de capture.	A) Les limites des mesures réglementaires • À l'échelle internationale, les inégalités de développement et les stratégies de comportement de passager clandestin entre pays peuvent limiter l'impact des accords (document 2). • Difficultés à fixer le niveau de la norme. • À l'échelle nationale, la réglementation peut se heurter à des problèmes d'acceptabilité (limite de vitesse à 80km/h sur les routes départementales). • Par ailleurs, le contrôle du respect des normes peut s'avérer coûteux.
B) Les avantages des mesures incitatives • La taxation, en vertu du principe du pollueur payeur, permet d'inciter les acteurs économiques à internaliser leurs effets externes tout en générant une recette fiscale. Par exemple, le malus écologique (document 3) a ainsi pour objectif de décourager les ménages et les entreprises d'acheter des véhicules polluants. • Ces recettes fiscales peuvent permettre de financer des subventions	B) Les limites des mesures incitatives • Difficultés à fixer le niveau de la taxe (calcul coûts/avantages). Un niveau trop élevé de taxes pourrait pénaliser la croissance économique. • Enjeu en termes de compétitivité favorisant le comportement de passager clandestin (document 2). • Ces instruments peuvent se révéler inéquitables (documents 1 et 3) : - La taxation pèse davantage sur les ménages modestes, ce qui

à l'innovation verte, la mise en œuvre d'un marché de quotas ou une redistribution verte. • Le versement de subventions à l'innovation verte (document 3) incite les ménages et les entreprises à modifier leurs comportements d'achat contribuant à la réduction des émissions de CO₂. • L'augmentation du coût de l'émission de la tonne de CO₂ à compter de 2018 sur le marché européen des quotas incite le secteur industriel à émettre moins de CO₂ et donc à moins polluer (document 4).	peut poser des problèmes en termes de justice sociale et d'acceptabilité de la taxe (document 1). - Les ménages les plus aisés vont davantage bénéficier des subventions à l'innovation verte ; les ménages les plus modestes seront davantage exposés au malus écologique (document 3). • Dans le cadre du marché des quotas d'émission : - Difficultés à fixer le volume total d'émissions de gaz à effet de serre (CO₂) : l'UE a accordé un niveau trop élevé de droits à polluer lors de la création du Système d'échange de quotas d'émission (SEQE), conduisant ainsi à une forte chute du prix moyen du quota (document 4). - La réduction des émissions de CO₂ est encouragée dans les cas où les investissements nécessaires sont peu coûteux par rapport au prix du quota. Dans les autres cas, il peut être rationnel de continuer à polluer ; la période qui va de 2008 à 2017 en est l'illustration (document 4).
--	--

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Montrez que la différenciation des produits peut expliquer le commerce entre pays comparables. (4 points).

Science économique

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

La différenciation des produits explique l'augmentation des échanges entre pays comparables. En effet, les firmes proposent des produits différents de ceux de leurs concurrents (taille, forme, couleur, design...) mais de qualité et prix comparables.

Cela s'explique par les différences de goût des consommateurs.

Une gamme étendue de variétés permet de s'approcher du produit souhaité par chaque consommateur.

Même si deux nations se caractérisent par des dotations factorielles et technologiques proches, elles ont intérêt à échanger parce que le commerce international augmente la satisfaction des consommateurs en mettant à leur disposition une diversité plus importante de biens et services.

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**

Sociologie et science politique

Comment est structurée la société française actuelle ?

Question 1 : Comparez les diplômes détenus par les 25–34 ans, d'une part, et les 55-64 ans, d'autre part. (2 points)

Réponse possible :

Selon les données de l'INSEE, les 55-64 ans sont moins diplômés que les 25-34 ans. En effet 12% des jeunes n'ont aucun diplôme alors que c'est le cas de 27% des 55-64 ans. Par ailleurs, lorsque les plus âgés sont diplômés, ils ont un niveau CAP – BEP pour environ un tiers alors que les 25-34 ans sont majoritairement diplômés d'un niveau supérieur à bac + 2 (38%).

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'élévation du niveau de qualification est une explication de l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France. (4 points)

Réponse possible :

La structure socioprofessionnelle a évolué au cours de la seconde moitié du XXème siècle en France : elle s'est transformée en faveur des emplois qualifiés. L'effectif et la part des cadres et des professions intermédiaires ont beaucoup augmenté des années 1960 à aujourd'hui. Cette évolution a été permise par l'élévation du niveau de qualification, c'est-à-dire par l'obtention de diplômes de niveau plus élevé. Or il existe un lien entre le diplôme et la CSP puisque plus le diplôme est élevé, plus l'individu peut espérer occuper une place élevée dans la hiérarchie, et donc un poste de CPIS, par exemple.

On constate une élévation du niveau des qualifications puisque les plus âgés sont moins diplômés que les plus jeunes : les 55-64 ans ne sont que 15% à avoir obtenu un diplôme supérieur à bac +2 alors que les 25-34 ans sont 38%.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document présente les clivages générationnels à partir de trois configurations historiques différentes ayant amené leurs protagonistes à des parcours de socialisations spécifiques. En fonction de leurs engagements plus ou moins prononcés et en fonction de l'orientation de ces engagements, les membres de ces différentes générations ont été plus ou moins fortement marqués par leur participation aux mobilisations sociales et politiques. On peut constater, à partir des enquêtes de terrain réalisées que ce sont à la fois le niveau d'engagement politique et l'orientation des attitudes et comportements politiques qui s'en sont trouvés influencés par chacune des appartenances générationnelles.
------------	---

	De ce fait, ce document peut être exploité à partir de l'un, de l'autre ou de plusieurs exemples cités (participation à des mobilisations pendant la guerre d'Algérie ou pendant le mouvement de Mai 1968, par exemple) pour montrer la dépendance relative de l'engagement politique (militantisme, politisation) vis-à-vis de la variable sociodémographique que constitue la génération.
Document 2	Ce document présente les taux d'adhésion aux associations selon le sexe en 2016. Il s'agit donc, au moins pour certaines des données fournies, d'exemples d'une forme d'engagement politique : l'engagement associatif. Ce document peut être exploité pour mettre en évidence l'influence d'une variable sociodémographique – en l'occurrence le genre – sur l'une des formes d'engagement politique : l'engagement associatif, tant par les écarts de niveaux d'engagement relatifs que par la nature de ces engagements. Ainsi, les hommes s'engagent-ils en moyenne un peu plus que les femmes (+ 3,5 points de taux de participation moyen), et ce conformément aux résultats des processus de socialisation différenciée selon le genre. Les écarts relatifs en leur faveur sont par exemple les plus forts en matière d'adhésion aux partis politiques (2 fois plus que les femmes), de syndicalisme (+ 1,9 point) ou d'adhésion à des groupements professionnels hors syndicats (près de deux fois plus). Au contraire, l'engagement associatif des femmes est en moyenne plus fort que celui des hommes en matière d'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative.
Document 3	Ce document présente les comportements d'abstention selon la catégorie socioprofessionnelle, le sexe et l'âge. Il peut être exploité pour mettre en évidence la dépendance d'une forme d'engagement politique (le vote) vis à vis des caractéristiques sociodémographiques que sont l'âge et la CSP. D'une part, l'abstention décroît nettement avec l'âge. Il est par exemple plus de deux fois plus faible chez les plus de 70 ans que chez les 18-24 ans et les 25-34 ans. Entre les catégories d'âge extrêmes, comportements d'abstention et de vote s'inversent (31% de participation et 69% d'abstention chez les 18-24 ans, alors que c'est le contraire chez les plus de 70 ans). D'autre part l'appartenance à une CSP favorisée rend plus probable la participation électorale (ex : environ 10 points de plus chez les cadres que chez les CSP des catégories populaires). Enfin, la variable « sexe » n'est pas ici significativement corrélée au vote ou à l'abstention.

Raisonnement possible :

L'engagement politique sous ses différentes formes (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée) est souvent commenté, soit pour déplorer sa faiblesse, soit pour signaler un regain, de manière uniformisante. Or, la sociologie politique met en évidence la variabilité des attitudes et comportements en matière d'engagement politique en fonction de variables sociodémographiques. On pourra

montrer que l'engagement politique dépend donc de ces variables, en nous appuyant successivement sur les exemples du sexe, de la catégorie socioprofessionnelle, du diplôme et de la génération.

La variable « sexe » exerce un effet non négligeable sur au moins une forme d'engagement politique. En effet, dans le domaine de l'engagement associatif comme dans d'autres domaines de l'engagement politique, les rôles genrés, liés à la socialisation, induisent une tendance moyenne à des dispositions plus fortes chez les hommes que les femmes, d'où des écarts parfois sensibles de taux d'adhésion aux associations selon le sexe en faveur des hommes et au détriment des femmes, en moyenne plus tournées vers la sphère domestique que vers la sphère publique. Ces inégalités ne s'inversent que dans des domaines considérés comme « féminins », comme la participation aux associations agissant dans les domaines sanitaire, social humanitaire ou caritatif (document 2). La variable « sexe » influence donc tant le niveau d'engagement associatif que sa nature. En revanche, elle n'exerce pas d'effet très significatif sur la participation électorale (document 3).

De plus, la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance est corrélée au degré d'engagement politique. L'appartenance à une CSP favorisée rend le vote beaucoup plus probable, tandis que, symétriquement, l'abstention est beaucoup plus élevée chez les membres des catégories populaires que chez les cadres : environ 10 points de plus (document 3). Cette corrélation forte peut notamment être expliquée par les inégalités de capital culturel.

En outre, l'âge semble exercer un effet considérable sur l'engagement politique par le biais de la participation électorale. En effet, on observe une très forte corrélation positive entre l'âge et l'exercice effectif du droit de vote (document 3). Cette corrélation peut s'expliquer par des effets de l'âge (par le biais de la moindre intégration sociale et politique des plus jeunes), mais aussi par des effets de génération, les plus anciennes étant, du fait de leur socialisation, plus sensibles au vote politique comme moyen d'agir que ne le sont les plus récentes.

Divers effets de génération s'imposent en effet aussi dans le degré et la nature des engagements politiques : selon les événements vécus par chaque génération, les effets de socialisation que chacun d'eux provoque s'imposent durablement, s'incorporent de manière plus ou moins durable dans les comportements. Existente à la fois des effets sur le degré d'engagement et des effets sur les orientations des attitudes et comportements politiques (document 1).

Que ce soit par leur degré, leur intensité ou leur nature, les engagements politiques sous leurs différentes formes sont influencés par les variables sociodémographiques que sont, par exemple, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme ou la génération. La prégnance de ces faits s'explique notamment par les socialisations associées à ces variables et par les inégalités de capitaux (ex : inégalités de capital culturel).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.